



RÉPARER PLUS DE REJETER APRÈS QUELQUES MOIS DE GESTATION ET AU TERME DE MULTIPLES RENCONTRES LE TERRAIN LE GUIDE DES RÉPARATEURS DE LA RÉUNION EST DÉSORMAIS DISPONIBLE EN VERSION PAPIER MAIS AUSSI SUR LE NET AVEC LE SITE WWW.REPARER.RE



www.reparer.re

Plutôt réparer que jeter !

Réalisé grâce au soutien de la CMA, du Conseil général et de l'Ademe Réunion, l'Annuaire des artisans réparateurs de La Réunion a été lancé fin 2013. Il possède désormais son site internet, www.reparer.re, qui vous permet de dénicher le réparateur qu'il vous faut. Et de contribuer ainsi à réduire les déchets !

Matériel informatique, électroménager, retouche-textile, cycles, meubles, horlogerie, cordonnerie... Quels que soient vos besoins de réparation, des artisans qualifiés sont à même de répondre à vos demandes. Ces artisans, garants d'un savoir-faire qui permet de prolonger la durée de vie des équipements et de diminuer ainsi les déchets, l'Annuaire des artisans réparateurs de la Réunion en recense 176 sur l'ensemble du territoire.

Disponible en téléchargement et dans sa version papier depuis novembre 2013, ce projet de développement durable, mené en partenariat avec le Département et l'Ademe, a été récemment complété par la mise en ligne d'un site dédié, www.reparer.re.

Vous y trouverez une carte interactive des artisans réparateurs de votre région et des adresses d'opérateurs de proximité (associations, brocantes), ainsi que des conseils de professionnels du secteur qui, rappelons-le, employait près de 700 personnes en 2011 à la Réunion. « En faisant appel à eux, vous participez directement à la prévention et à la réduction du volume de déchets », se

félicite Bernard Picardo, le président de la CAM. À titre d'exemple, la réparation permet d'éviter 16 à 20 kg de déchets électriques et électroniques par an !

« Outre l'aspect environnemental, la réparation est créatrice d'emplois, forcément locaux, dans des métiers à la fois traditionnels et innovants. Elle permet aussi aux foyers modestes de trouver une solution aux pannes sans avoir à réinvestir dans du matériel neuf. C'est une activité qui s'inscrit donc parfaitement dans notre politique de développement durable », ajoute Nassimah Dindar, la présidente du Conseil général.

Pour Chloé Pichard, de la Mission Environnement de la CMA, d'autres acteurs institutionnels ont maintenant un rôle essentiel à jouer : « Nos principaux partenaires de terrain, à savoir les cinq intercommunalités de l'île, se feront le relais de cet Annuaire vers le grand public. Ce sont leurs actions pédagogiques qui permettront de promouvoir ce que l'on appelle l'économie circulaire. »

L'Annuaire des réparateurs est disponible en téléchargement sur www.artisanat974.re et en version papier sur demande à la Mission Environnement de la CMA, au **02 62 45 52 52**.